

Le chef du service santé sécurité et qualité de vie en service du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux

Ce poste est fait pour vous ...



UNE FONCTION STRATÉGIQUE

- Conseiller et assister l'autorité territoriale et le directeur dans la définition, la mise en place et le suivi d'une politique de sécurité et qualité de vie en service.
- Encadrer et manager une équipe composée d'un conseiller et d'un animateur en prévention des risques professionnels.



UN EMPLOYEUR, UN SERVICE

- 436 SPP, 123 PATS, 2818 SPV en activité au 1^{er} janvier 2025.
- 7 groupements fonctionnels, 3 groupements territoriaux, 76 centres d'incendie et de secours
- Un service rattaché au groupement ressources humaines (26 agents).



UN TERRITOIRE DYNAMIQUE

- Un territoire avec une forte vitalité (économique, culturelle et associative).
- Une dimension événementielle (re)connue.
- Un département marqué par ses 240 km de côtes, qui offre aussi des paysages variés (plaine, bocage, marais) et 1800 km de pistes cyclables...

Vos missions ...



PRINCIPALES

- Assurer l'encadrement, l'animation et la coordination du service
- Proposer, mettre en œuvre et suivre le programme annuel de prévention
- Anticiper et impulser la mise en œuvre des évolutions réglementaires en matière d'hygiène et de sécurité
- Élaborer les rapports, bilans et statistiques relatifs à l'accidentologie (InfoSdis, rapport social unique, enquête SQVS, etc...)
- Coordonner l'organisation de la F3SCT, en lien avec le CST et veiller à la dimension stratégique des rapports présentés aux instances
- Être garant des procédures et veiller à leur mise en œuvre



SPÉCIFIQUES

- Animer le réseau des agents de prévention
- Développer et animer des partenariats internes et externes (réseau national, réseau SDIS Bretagne – Pays de la Loire – Poitou – etc...)
- Réaliser des enquêtes administratives à la demande de la cellule de recueil et de traitement
- Amplifier la transversalité et la visibilité du SSSQVS, développer une stratégie de communication interne permettant de consolider la diffusion, le partage et la remontée d'informations



Ce que nous attendons de vous ...

- Maîtriser la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité au travail
- Maîtriser les techniques d'évaluation des risques professionnels, d'analyse des postes et des accidents du travail
- Détenir des compétences managériales pour encadrer et animer une équipe
- Savoir analyser et synthétiser
- Disposer de bonnes qualités rédactionnelles
- Travailler en synergie avec de multiples acteurs (interne et externe)
- Connaître les spécificités liées au métier et à l'activité de sapeur-pompier et à la gestion administrative et technique
- Être organisé, rigoureux et disponible
- S'exprimer à l'écrit et à l'oral de manière claire et adaptée, selon les situations, interlocuteurs et supports utilisés
- Détenir le permis B



Votre environnement de travail ...

Rattachement : Vous travaillerez au sein du service santé sécurité et qualité de vie en service rattaché au groupement ressources humaines.

Localisation : Les Oudairies – BP 695 – 85017 La Roche-sur-Yon

Temps de travail / congés : Vous occuperez un poste en SHR (service hors rang), 39 heures hebdomadaires. Vous bénéficierez de 25 jours de congés et des RTT associées.

Télétravail : Vous aurez la possibilité de télétravailler (sous réserve des nécessités de service).

Avantages sociaux :

- Titre repas
- Remboursement de 75 % de l'abonnement de transport en commun pour le trajet domicile-travail
- Participation à la prévoyance
- Accès aux prestations proposées par le CNAS



Se renseigner - Postuler

Lieutenant-colonel Marc FRANCHETEAU
Chef du groupement ressources humaines
☎ 02.51.45.10.28

Madame Céline CLENET
Cheffe du service gestion prévisionnelle des emplois et compétences
☎ 02.51.45.10.21

Pour candidater, déposez en ligne, votre CV et lettre de motivation adressés à Madame la présidente,
avant le **2 novembre 2025**.



**REJOIGNEZ
NOUS !**

L'aventure commence ici



[Candidater](#)

À noter :

- L'entretien de recrutement est programmé le 14 novembre 2025.
- Le poste est à pourvoir dès que possible.